

Avis de constitution

SOCIETE « NAJAYNA EXPERTS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2318, Ilot 234

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2025 et enregistrés au CEPICI le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAJAYNA EXPERTS »

Objet : - GESTION IMMOBILIERE, ACHAT, LOCATION ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS ;
- TRANSACTION IMMOBILIERE ;
- AMENAGEMENT FONCIER ;
- PROMOTION IMMOBILIERE ;
- DESIGN INTERIEUR ;
- PRESTATIONS DE NETTOYAGE APRES CHANTIER ;
;Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2318, Ilot 234

Dirigeant(s) Mlle BAYOH MADOGNAN MARIE-CLAUDE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01871 du 08/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22103/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

